

## COMMUNIQUÉ DU SECRETARIAT NATIONAL

**L**a direction politique doit, lors de sa prochaine réunion, tirer les leçons qui se dégagent des résultats du scrutin du 10 juin. Dans l'immédiat, quelques constatations peuvent être faites.

Les résultats du scrutin traduisent en premier lieu l'existence d'une vive inquiétude des travailleurs vis à vis de l'Europe capitaliste.

En même temps ces résultats témoignent d'une méfiance accentuée des électeurs à l'égard des quatre partis qui, tout au long de la campagne, ont tenté de monopoliser le débat politique. Un électeur sur deux n'a pas voté pour l'une de ces listes.

A gauche les résultats des élections expriment également les difficultés du P.S. et du P.C. à mobiliser leur électorat. Les ambiguïtés du premier face à la crise capitaliste autant que les tentations chauvines de la politique du second ne sont sans doute pas étrangères au développement d'une telle réaction de l'électorat.

**E**nfin le nombre de bulletins blancs et nuls : 1 139 777, soit 5,35 % des votants (ou 5,65 % des suffrages exprimés) comparés aux scores habituels qui varient entre 1 % et 2 % indique que la consigne du parti a été suivie.

On mesure sans doute mieux aujourd'hui ce qu'aurait pu donner un regroupement. Sans doute un certain nombre de voix qui se sont portées sur la liste trotskiste et sur la liste écologique faisait partie de notre électorat traditionnel. Et il ne s'agit donc pas d'additionner mécaniquement : mais c'est sans doute près de 10 % de voix qui auraient pu permettre, au minimum, à 8 députés d'être élus. D'autant que le vote nul exige une démarche qui suppose une certaine conscience politique, et que beaucoup, sans doute, qui se sont contentés de l'abstention, auraient voté pour une liste de ce type.

Nous devons dire combien aura été coûteux le double sectarisme de la liste trotskiste et de la liste d'Europe-Ecologie.



Il existe à gauche un courant critique et des mouvements qui ne se reconnaissent pas forcément dans la gauche mais qui expriment un certain nombre d'aspirations qu'il nous faut prendre en compte par le mouvement ouvrier. Aujourd'hui l'ensemble de ce courant, et la partie de ces mouvements qui accepterait de travailler avec lui, représente un nombre de voix dont la gauche ne peut plus se passer si elle veut réellement accéder au pouvoir.

**D**ans l'immédiat il nous appartient de tirer parti jusqu'au bout des acquis de la campagne. Il faut faire changer, en France, la loi électorale pour toutes les élections. Pour cela nous proposons que dans tout le pays s'organise une campagne pour la proportionnelle intégrale, pour l'égalité de tous les groupes dans l'accès aux moyens d'information dans le cadre des campagnes officielles, contre toute forme de sélection par l'argent et contre la barre des 5 %.

## Elections européennes : Record d'abstentions et de votes nuls

### Une "liste de minorités" aurait atteint près de 10 %, et conquis 8 sièges.

Le moins que l'on puisse dire est que l'opération « élections européennes » est loin d'être un succès. Le trait le plus marquant, en effet, de ce scrutin, est l'indifférence massive des électeurs qui ont boycotté les urnes dans une proportion rarement atteinte. Quelle sera, dans ces conditions, l'autorité d'une assemblée aussi « mal élue » ? Si les politologues patentés n'ont pas manqué de s'en inquiéter, le silence de la presse sur le nombre de votes blancs ou nuls a de quoi surprendre.

Pourtant 1 140 000 votes nuls, soit 5,35 % des votants, chiffre record, peut-être sans précédent, alors que précisément le P.S.U. appelait les électeurs à émettre un vote de protestation de cette nature, méritent peut-être réflexion. Si l'on tient compte du nombre habituel des votes nuls — 1,99 % des votants en mars 1978 — c'est environ 700 000 personnes, soit 3,35 % des votants qui cette fois ont émis un vote nul auquel ils ont donné un sens politique.

N'est-il pas significatif de constater qu'à Paris, pour prendre cet exemple, ce sont les arrondissements bourgeois des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> qui enregistrent le nombre le plus faible de votes nuls alors que les arrondissements popu-

laires du centre et de l'est en comptent près de deux fois plus ?

Tout porte à penser que ces bulletins annulés proviennent pour l'essentiel d'électeurs de gauche qui ont voulu ainsi, en répondant aux mots d'ordre du P.S.U. notamment, manifester leur désapprobation à l'égard des conditions scandaleusement inégalitaires dans lesquelles s'est déroulée cette campagne électorale. Et aussi probablement manifester leur mécontentement à l'égard du comportement politique des grands partis de gauche.

Ce phénomène est particulièrement sensible dans les départements du sud-ouest, de l'ouest et de l'est. La Mayenne avec 9,66 % de bulletins nuls, l'Aveyron (8,10 %), le Tarn-et-Garonne (7,76 %), le Tarn (7,69 %), le Haut-Rhin, les Vosges, la Vendée, la Vienne, les Deux-Sèvres, le Gers (entre 7,40 et 7,60 %) sont les départements où le nombre de votes nuls recensés sont les plus importants. Dans la plupart de ces départements, le P.S. enregistre un net recul (près de 10 points dans l'Aveyron, 6 dans la Mayenne).

Certes les 700 000 votes nuls nouveaux de ce scrutin ne sont pas tous à porter au crédit du P.S.U., dont une partie de l'électorat s'est probablement

porté sur les listes écologiste ou L.C.R.-L.O. Il reste que notre campagne a porté au-delà de notre zone d'influence traditionnelle.

L'examen attentif des résultats fait ressortir deux faits saillants. Pour la première fois depuis 1973 la gauche traditionnelle (P.C. + P.S.) est en recul : elle perd environ 2,60 % des votants, ce qui représente environ 12 % de son électorat. En revanche, l'électorat de la gauche dite « critique » (extrême-gauche, P.S.U., écologistes, régionalistes) enregistre une progression sensible. Son influence nationale, compte tenu des bulletins nuls, atteint près de 10 % des votants.

Deux conclusions peuvent d'ores et déjà en être tirées. La première est que le sectarisme des petites formations marginales les conduit à l'impuissance : en empêchant la constitution d'une liste des minorités de gauche que nous proposons et qui auraient conquis 8 sièges, les sectaires, comme l'écrit Serge July dans « Libération », ont peut-être connu leur dernière victoire. Ils n'ont pas, c'est le moins que l'on puisse dire, fait preuve d'une grande perspicacité !

La seconde conclusion est que la gauche officielle ne peut que régresser

dans la désunion et l'absence de perspectives. Elle ferait bien de réfléchir à la persistance d'un courant de gauche « critique », certes atomisé et souvent inefficace, mais qui traduit des aspirations à « vivre, produire et travailler autrement », largement partagées, et sans lequel aucune victoire n'est possible.

L. GOLDBERG ■

### QUELQUES PRECISIONS

Le 10 juin, il y a eu 1 139 777 bulletins blancs ou nuls soit 5,35 % des votants.

Les pourcentages des listes sont calculés par rapport aux suffrages exprimés ; dans une telle comparaison les votes blancs ou nuls représentent 5,65 pour cent des suffrages exprimés.

En général les votes blancs ou nuls oscillent entre 1 % et 2 % des votants :  
— en 1974 (présidentielles), on en comptait 237 000 soit 0,93 % des votants,  
— en 1978 (législatives), on en comptait 581 736 soit 1,99 % des votants.

# Le débat politique caricaturé par les médias

L'organisation des débats radio-télévisés de la soirée de commentaires de dimanche, les émissions qui ont suivi le lundi, ont en tous points confirmé que seuls les quatre « grands » partis avaient droit à la parole. Ce n'est pas l'opération récupération de lundi soir avec L. Schneider qui a pu parler au nom d'Europe-Ecologie, qui peut en quoi que ce soit atténuer le scandale. Du début à la fin de la campagne, l'inégalité d'accès aux grands moyens d'information aura été la règle. Le P.S.U. n'a même pas pu rectifier le chiffre de 391 voix

que le ministre de l'Intérieur lui attribue généreusement.

En fait, ces dispositions relatives à l'utilisation des mass-média viennent renforcer les dispositions inégalitaires de la loi électorale.

Elles sont aussi à rapprocher du scandale financier dénoncé par le P.S.U. (et publié par « Libération » et « Maintenant » seulement). La loi électorale, outre l'injustice du non-remboursement des « petites » listes, permet en outre aux « grandes » listes de juteux arrangements par le biais de ces mêmes remboursements. La sélection par l'argent ne se

limite d'ailleurs pas à ses dispositions puisque le Conseil de l'Europe a jugé convenable d'octroyer des subventions très importantes aux mêmes partis afin de les soutenir dans leur campagne électorale !!

Mais le résultat des élections est là qui témoigne du désaveu de la moitié des électeurs.

On croit ainsi étouffer les idées neuves en réduisant la vie politique au face à face des quatre formations parlementaires. Cependant, les conséquences inévitables d'une telle situation devraient inspirer la ré-

flexion de tous les secteurs démocratiques. Cette normalisation par le consensus entraîne déjà l'évidente lassitude de l'opinion à l'égard de joutes télévisées totalement incapables de renouveler l'intérêt du débat politique.

Mais le choix ainsi fait par le pouvoir et les forces qui le soutiennent a sa logique que l'on ne saurait ignorer. Comme on le voit à travers ces élections la « décrispation » sait aussi s'accompagner de la négation des droits les plus élémentaires de ceux qui sont « différents ».

# Quel recul de la gauche ?

« Recul de la gauche aux élections européennes » même « Le Monde » emploie ce titre... qui a sans doute une valeur générale pour l'Europe mais laisse entendre qu'il est applicable à la France. Mais de quelle gauche s'agit-il ? (cf. tableau ci-dessous).

S'il s'agit des deux partis principaux, ils ont reculé certes mais sensiblement moins... que leurs deux confrères de droite. A ce point qu'à l'inverse de 1978 P.S. (+ M.R.G.) et P.C. totalisent plus de voix que U.D.F. et R.P.R. réunis qui perdent, eux, près de trois points.

S'il s'agit de l'ensemble de la gauche comparé à l'ensemble de la droite, alors en effet le recul de la gauche est simplement plus sensible que celui de la droite.

Mais... n'aurait-on point oublié quelque chose ? Si fait, le P.S.U., comptabilisé en 1978 en « extrême gauche » et qui a appelé à voter nul en 1979.

Or, le nombre de bulletins nuls passe, entre 1978 et 1979, de 1,99 % des votants à 5,35 %, soit une augmentation de 3,4 %.

Calcul contestable bien sûr. On pourrait en prendre plus, ou moins, ventiler les écarts, retirer l'extrême-droite et tout ça. Mais cela montre combien il est imprudent de tirer, de rapprochements hâtifs, des conclusions politiques de portée générale.

Voix hors écologistes

	1978		1979	
	gauche	droite	gauche	droite
« 4 partis »	45,25	46,47	44,17	43,76
« Petites listes » (div. droite en 78)	3,33	2,21	3,09	4,55
TOTAL	48,58	48,68	47,26	48,31

## BIENTOT, REUNION DE LA B.N. \* DU P.S.U.

C'est bientôt les vacances, et vous allez en profiter pour rendre visite à vos papy, vos mamy, vos tontons, vos tatas, vos cousins du Périgord, vos cousines de Truchtersheim, et les autres. Aussi, on a pensé que vous pourriez peut-être en profiter pour visiter leurs greniers, caves, hangars, celliers et remises pour y récupérer toutes sortes de vieilleries en plus ou moins bon état, susceptibles d'être vendues à la grande Brocante Nationale que la commis-

sion ressources du Parti se propose d'organiser en octobre.

On vous en reparlera bientôt pour vous donner des précisions, mais pensez-y dès maintenant.

N.B. — N'envoyez pas les enclumes en port dû S.V.P.

Bon courage, et à la revoyure la chifonnaille !

\* Brocante Nationale.

# L'Ordre régnait sur les médecins

Dans les années 1920-1940, la socialisation de la couverture du risque maladie commençait à prendre une large extension : mutuelles, assurances sociales, etc... Face à ces tiers garants, les médecins comprirent qu'il faudrait négocier la qualité du service, le mode et le montant des rémunérations et ils cherchèrent par tous les moyens à créer un lobby assez puissant pour résister à cette pression sociale. Tous les gouvernements de la troisième république refusèrent. Vichy accepta dès 1940.

Appareil idéologique de l'Etat et de la bourgeoisie, l'ordre des médecins est fondamentalement le syndicat le plus corporatiste du monde médical avec ce caractère particulier qu'il est obligatoire (les cotisations sont environ de 4 à 5 milliards d'anciens francs).

On connaît les hauts faits de l'Ordre : refus de tout conventionnement, silence complice sur la plaie de la dichotomie, il est le vigilant gardien des structures marchandes du système de santé et s'est battu féroce contre la légalisation de la contraception et de l'avortement. Mais l'Ordre, c'est aussi la codification du contrôle patronal des arrêts de travail.

L'Ordre règne de moins en moins ; pire, le désordre s'installe. Des médecins refusent de payer la cotisation. Peu importe dit J.L.L.J. (Jean-Louis Lortat-Jacob), ce ne sont pas de bons chrétiens, ils font de la politique, on va les radier. Ils essaient en Bretagne : 2 000 personnes descendent dans la rue. L'Ordre recule. Les médecins sont traduits devant les tribunaux comme mauvais payeurs. La population desservie commence à demander des comptes, occupe les sièges de l'Ordre, envahit le prétoire où elle proteste ou applaudit. Cela commence à arriver un peu partout. La mobilisation s'est créée autour de Rabany et Chauvin à Puteaux, ainsi qu'autour de Nachon et Granier à Antony, menacés d'être radiés.

Il ne s'agit pas de défendre de « gentils médecins », il s'agit de détruire un des solides piliers du système politique en place. Aux usagers de jouer.

Le médecin de service ■

Le Bureau politique du P.S.U. communiqué :

Trois médecins de La Roche-sur-Yon : Morineau, chef de service hospitalier, Lebouedec, assistant de pédiatrie et Boujot, rhumatologue (libéral) viennent d'être suspendus pour un mois par le Conseil régional de l'Ordre d'Angers. A la suite de la décision de la Cour d'Appel ils avaient pourtant payé leur cotisation. Mais parallèlement l'Ordre les avait cités pour « mauvais vouloir et opposition de nature politique ». Comme si le système de santé ne relevait pas de politique ! Ils ont été condamnés pour « attitude antidémocratique et dénigrement de l'Ordre » comme si les médecins n'avaient pas le droit d'avoir et d'exprimer une opinion sur l'Ordre, auquel ils sont obligés de verser une masse de cotisations de l'ordre de cinq milliards d'anciens francs par an. L'opposition à l'Ordre de ces trois médecins

dont deux sont membres du P.S.U. repose effectivement, entre autres, sur des éléments politiques : les objectifs du système de santé, l'avenir de l'assurance maladie, le sabotage du système conventionnel, la formation des médecins, le droit à la contraception et à l'I.V.G., etc... L'audace probablement autorisée sinon encouragée en haut lieu n'est plus un problème de médecins. Elle interpelle toute la population.

Depuis sa création par Vichy (les gouvernements de la III<sup>e</sup> République l'avaient refusé pendant quinze ans) l'Ordre a mené essentiellement une activité politique. C'est une réponse politique qu'il faut apporter : supprimer l'Ordre, et exiger l'annulation lors du jugement en appel qui aura lieu à Paris au siège de l'Ordre national, 60 bd de La Tour Maubourg à Paris. ■

# Pinochet n'aime pas le théâtre

La dignité des peuples est liée à leur liberté d'expression. Au Chili, une fois de plus, la dignité du peuple est bafouée par Pinochet.

En 1973, la troupe du Théâtre Aleph est privée de son théâtre. En 1974, la troupe ayant décidé de rester là-bas, présente une œuvre de création collective. Des comédiens sont arrêtés, maintenus deux ans en camp de concentration, puis envoyés en exil en France ; deux autres disparaissent, assassinés sans aucun doute.

En 1979, le spectacle monté par la troupe restée au Chili est interdit, accusé d'être antipatriotique (il s'agissait d'une œuvre de création collective présentant un pays écrasé par un empereur et par le poids du chômage, de la faim et de la dénonciation). Les comédiens sont soumis à une enquête par les services secrets du gouvernement. Ils sont en danger.

La liberté d'expression est abolie. Soyez solidaires de ceux qui veulent

parler, même quand c'est possible. Envoyez des télégrammes de protestation à M. Sergio Fernandez, Ministre de l'intérieur, Edificio Diego Portales, Santiago, Chili.

Appuyez financièrement le Théâtre Aleph : C.C.P. 32 282 82 T La Source. Mlle Anamaria Castro. ■

## UNE MILITANTE EST AGRESSEE A CAEN

Des voyous fascistes ont agressé à Caen une militante de la C.F.D.T. et de l'O.C.T. et, au couteau, lui ont dessiné, en la blessant, une croix gammée sur le corps. Bien que la victime n'ait pu identifier formellement ses agresseurs ni leur appartenance politique, le symbole de la croix gammée est suffisamment parlant. Toute l'horreur des méthodes nazies refait surface à cette occasion.

Le P.S.U. appelle tous les travailleurs à faire face à la menace que représente cette agression et à participer activement aux actions et manifestations de protestation. ■

# « HARO SUR

Il y a aujourd'hui plus de 1,5 million de chômeurs. Est-ce eux les responsables de la crise ? C'est ce que les vrais responsables, le patronat et son gouvernement, ont voulu faire croire et ils ont essayé d'opposer jeunes et vieux, femmes et hommes... Aujourd'hui ils ont trouvé de nouveaux coupables, les travailleurs immigrés, et après les déclarations racistes de personnalités, après les circulaires qui ont d'ailleurs été annulées par le Conseil d'Etat, le gouvernement prépare pour la présente session parlementaire des « lois scélérates ».

La loi Barre-Bonnet

Elle prévoit des contrôles plus sévères à l'entrée des étrangers en France et leur demande notamment de « disposer des moyens d'existence suffisants » (ce qui permet toutes les interpellations).

Par ailleurs elle a pour but de légaliser des lieux de détention « ne relevant pas de l'administration pénitentiaire ». Le P.S.U. avec d'autres organisations avait protesté contre l'existence illégale de ces locaux (Arenç), le gouvernement veut les légaliser et les multiplier !!!

Enfin, elle prévoit l'expulsion des étrangers qui constituent une « menace pour l'ordre public » (grévistés, manifestants, militants ?), ceux « trouvés en possession d'un titre de séjour contrefait, falsifié, altéré ou établi sous un autre nom » (qu'est-ce qu'un titre de séjour altéré ?).

Et qui jugera de ces délits ? Le ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire la police !!! avec quelle impartialité, quelle garantie ???

Les projets de Stoléro, ministre au conditionnement des T.I., sont encore pires.

Ils prévoient une carte de séjour d'une durée d'un an, la carte de 10 ans ne pouvant être obtenue qu'après 25 ans de séjour en France !!! C'est la mise sous contrôle policier permanent de tous les travailleurs immigrés, c'est une atteinte aux acquis (insuffisants) d'une partie de la classe ouvrière ; les T.I. avaient droit jusqu'à maintenant à des cartes de 3, 5 et 10 ans !!!

Stoléro va plus loin que le projet Barre-Bonnet, il prévoit d'autres conditions d'expulsion :

— « motifs d'ordre sanitaire » (invalides après accidents du travail ? tout

## DROIT DE REPONSE : GISCARD L'AVAIT PROMIS...

Le P.S.U. demande à bénéficier du droit de réponse au ministre de l'Industrie. M. Giraud, ministre de l'Industrie, ayant prévu de présenter la politique énergétique du Gouvernement sur Antenne 2 le mercredi 13 juin, le P.S.U. lui a écrit ainsi qu'au rédacteur de la chaîne afin d'être invité à répondre au ministre.

Cette démarche fait suite à une lettre adressée par le P.S.U. au Président de la République qui, le 18 avril, c'est-à-dire après Harrisburg, avait annoncé qu'un droit de réponse permettrait aux formations de l'opposition d'intervenir après la communication du ministre de l'Industrie.

Tout est dans la définition des « formations d'opposition » et la conception que l'on se fait du débat. En d'autres termes celui-ci permettra-t-il aux opposants au nucléaire de s'exprimer, ou sera-t-il limité aux formations parlementaires, qui, comme l'on sait, sont toutes favorables à des nuances près, au développement de l'énergie d'origine nucléaire.

L'information à sens unique, notamment sur un sujet aussi décisif pour l'avenir ne saurait être tolérée plus longtemps. Elle ne le sera pas. ■

## UN SERGENT DESERTEUR ARRETE A PARIS

Un sergent déserteur, Christian Merkes, vient d'être arrêté à Paris. Engagé en 1975, à l'âge de 17 ans, dans l'armée de terre, Christian a estimé que l'armée avait envers les individus des pratiques avilissantes. Une procédure légale de résiliation de contrat existe, mais sa complexité, le peu de chances qu'elle a d'aboutir l'a conduit à s'adresser directement à Yvon Bourges.

Pour Christian Merkes, il s'agissait avant tout de dénoncer la publicité et la propagande faite par l'armée sur une formation professionnelle poussée et qui ne correspond en rien à la réalité. L'armée avait promis à Christian une formation de comptabilité, elle n'a pas tenu son engagement. Pendant ses classes, il a dû subir des brimades, des insultes, etc... Il condamne la forme actuelle du contrat d'engagement, le pouvoir dont disposent les supérieurs, l'exploitation des appelés, les tribunaux militaires, l'utilisation de militaires à des fins civiles et l'intervention de l'armée française dans le tiers monde.

Christian Merkes fait partie du collectif des anciens engagés qui soutient les engagés voulant rompre leur contrat. Il a décidé de continuer la lutte jusqu'au bout, malgré le risque de 3 ans de prison qu'il encoure. Il vient d'être transféré en RFA. Soutien financier : CAE Kergoat, Saint Urbain, 29220 Landerneau.

## MENACES DE DEMANTELEMENT DU CONTROLE DES PRIX

Poursuivant sa politique de démantèlement du contrôle des prix, le gouvernement s'attaque aujourd'hui à la Direction de la Concurrence et de la Consommation et à ses personnels. 400 agents sur 2 400 seraient reversés dans d'autres administrations financières. Cette opération s'effectuerait par voie de détachements volontaires étalés sur 2 ans. Le Directeur de la Concurrence et Consommation fait en effet miroiter aux futurs volontaires de meilleures perspectives de carrière, un régime indemnitaire plus favorable, des mutations ou affectations à la demande. Ces allégations ne correspondent en rien à la réalité. Les personnels des administrations chargées de les accueillir connaissent déjà des difficultés. Cette opération s'inscrit en outre très exactement dans le cadre des orientations gouvernementales caractérisées par le mépris du personnel et l'abandon du service public. Au cas particulier, il s'agit de la liquidation de toute réglementation protectrice du pouvoir d'achat des ménages. Pour la défense de leur emploi et du service public, les personnels de la Concurrence et Consommation ont fait une grève de 24 heures le 13 juin.

## UNILEVER-PARIS LUTTE CONTRE LES RESTRUCTURATIONS

Depuis le 18 avril 1979, les comités de coordination C.G.T. et de liaison C.F.D.T. Unilever Région parisienne

mettent sur pied différentes actions pour combattre la politique de restructurations, de suppressions d'emplois, de suppressions de productions, et pour obtenir la reconnaissance des structures nationales d'Unilever en France. Pour soutenir cette action, une pétition circule dans la région parisienne, branche Chimie.

Le 17 mai, après l'occupation pendant 7 heures du hall d'entrée du siège d'Unilever France, les représentants élus des salariés obtenaient un rendez-vous auprès de M. Périgot, président d'Unilever France, pour le 23 mai à 15 h.

Le 23 mai à 14 h, les portes du hall étaient fermées. M. Périgot faisait dire qu'il n'était pas habilité à négocier au niveau France et renvoyait les représentants auprès de leurs P.D.G. respectifs. C'est ainsi qu'aujourd'hui, on répond aux représentants qui demandent des négociations !

## NIMES : LES EMPLOYES MUNICIPAUX EN LUTTE CONTRE DES CONSEILLERS D'UNION DE LA GAUCHE !

Depuis le mois de mai, un conflit aigu oppose les travailleurs de la ville à leur employeur, municipalité d'union de la gauche de Nîmes. Ce mouvement a pour origine les déplorables conditions de travail dans lesquelles doivent vivre, entre six et sept jours par semaine, ces travailleurs.

Après avoir donné son accord, la municipalité devait, pour une raison incompréhensible, revenir sur sa décision d'engager des négociations. L'intersyndicale décidait de riposter rapidement et une grève se déclenchait pendant la feria de la Pentecôte. La municipalité décidait alors de briser cette grève par tous les moyens : pressions sur la société concessionnaire des poubelles en proposant de payer double ceux qui accepteraient de faire le travail des balayeurs ; embauche d'huissiers et d'ouvriers professionnels ; recours à une société de nettoyage dont le patron vint avec des gorilles...

Cependant, les élus et la section P.S.U. s'étaient, auparavant, désolidarisés de la municipalité par voie de presse et se mettaient du côté des grévistes.

La suspension provisoire de la grève ne remettait pas en cause une revendication fondamentale des travailleurs, à savoir deux jours de repos consécutifs dans le cadre des 35 heures. Une négociation devait enfin débiter le 7 juin.

Section de Nîmes du P.S.U. ■

## TOUR MONTPARNASSE : DES SEMAINES DE 42 HEURES DANS LES SOUS-SOLS

L'U.D. C.F.D.T. de Paris vient de publier une brochure faisant le point sur son enquête concernant les conditions de travail dans les bureaux modernes. En ce moment a d'ailleurs

lieu un conflit qui oppose les travailleurs chargés de l'entretien de la tour Montparnasse à leur employeur, la société Mainex. Ces travailleurs, qui sont en permanence entre le 3<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> sous-sol de la tour 42 heures par semaine, exigent de meilleures conditions de travail, en particulier une réduction du temps de travail sans perte de salaire, et une journée par mois pour travail pénible. Pour empêcher les grévistes d'être présents sur leur lieu de travail, le patron de Mainex a fait changer les serrures, faisant ainsi courir un risque à la sécurité.

## LES 24 HEURES DU MANS : COUTEUSES ET INUTILES

Le P.S.U. renouvelle son opposition à la course des 24 heures du Mans. Pourquoi cette course, au moment où le gouvernement parle de rationnement du chauffage pour l'hiver prochain ?

Cette compétition représente un gâchis absurde. Gâchis en essence, en pneus. Des vies humaines sont mises en danger, des services publics, comme l'hôpital du Mans, sont mobilisés. Il n'y a pas de retombées techniques pour l'automobile de série. Le véritable but de cette compétition, c'est d'assurer sa fonction publicitaire pour les firmes automobiles et leurs sous-traitants. Fonction idéologique également de ces 24 heures qui ne sont qu'une promotion de l'automobile, en lien avec un choix fondamental du pouvoir : favoriser les modes de transports privés au dépend des transports en commun. On comprend pourquoi Le Theule, ministre des Transports et à qui l'on doit le démantèlement de la SNCF, est un des principaux dirigeants de l'association des 24 heures. Cette course montre la conception qu'a le pouvoir des économies d'énergie. Entre les restrictions de chauffage annoncées pour l'hiver à venir et la peur d'affronter ses alliés du lobby de l'automobile, il n'hésite pas un instant...

Fédération de la Sarthe du P.S.U. ■

## LE CREDIT AGRICOLE ABANDONNE LA BANQUE DE L'UNION IMMOBILIERE

La B.U.I., Banque de l'union immobilière, qui dépend du Crédit agricole, est en ce moment menacée par ce dernier. Principal bailleur de fond de la B.U.I., le Crédit agricole a provoqué sa faillite en lui coupant les vivres. Son personnel licencié a manifesté le 8 juin dernier afin de situer les responsabilités du « Crédit ». Alors que celui-ci prend le contrôle de la B.U.I. à bon compte, 61 licenciements sont prononcés, avec tous les élus C.F.D.T., sur un effectif de 140 personnes.

La C.F.D.T. et le personnel de la B.U.I. considèrent que le Crédit agricole est le véritable employeur des salariés de la B.U.I., n'acceptent aucun licenciement et exigent le maintien de l'emploi pour tous.

## DES MILITANTS P.S.U. DE CHAMBERY INCULPES

Près d'une dizaine de militants P.S.U. de Chambéry sont inculpés dans une affaire de journal de comité de soldats. Parmi eux, un conseiller de Chambéry, R. Moulard. Cette affaire remonte à 1976, alors qu'un texte écrit par des soldats était distribué à la gare de Chambéry. Un comité de soutien s'est créé ; un meeting devait s'organiser ces jours-ci, et la défense se prépare collectivement.

Section de Chambéry du P.S.U. ■

## MENACES SUR L'EMPLOI A KLEBER-COLOMBES

Comme nous l'annoncions pendant la campagne des cantonales, la direction de Kléber-Colombes a décidé un plan de restructuration de l'entreprise.

Une bonne partie des fabrications effectuées à Colombes serait transférée dans des usines de province. En contrepartie, le centre technique et le siège social seraient installés à Colombes. L'opération se solderait, globalement, par la suppression de plus de 500 postes de travail dans la région parisienne.

Cette restructuration appelle plusieurs remarques :

- Kléber-Colombes argue de graves difficultés financières pour justifier cette réorganisation. Mais, dans le même temps Michelin, actionnaire principal de Kléber investit massivement aux U.S.A. C'est cela la loi des multinationales — le redéploiement par-delà les frontières.

- A terme, c'est la suppression à Colombes des emplois productifs, remplacés par des emplois de bureau. C'est un processus très courant dans la région parisienne. On l'a déjà vu avec Ericsson. Il faut exiger le maintien d'un potentiel industriel dans la région parisienne.

- Que vont devenir les travailleurs de Kléber dont le poste est supprimé ? La direction prévoit des départs en pré-retraite pour la plupart d'entre eux. Mais les autres ? Alors que le chômage, en France, ne cesse de s'aggraver, il leur sera très difficile de retrouver un emploi.

C'est pourquoi il faut s'opposer à tout licenciement en réduisant la durée du travail à 35 heures.

Pour vaincre, les travailleurs de Kléber ont besoin du soutien le plus large ; aussi, le P.S.U. ne pense pas que la meilleure formule soit celle employée par le Parti communiste qui, par voie d'affiche, assimile le Parti socialiste aux partis de droite et le rend également responsable des licenciements ; d'autant que, sur le plan municipal, toutes tendances confondues, P.C.-P.S.-P.S.U., s'opposent aux menaces concernant les travailleurs de chez Kléber.

La section P.S.U. de Colombes ■

# LES IMMIGRÉS »



immigré malade à cause de ses conditions de travail, de vie et de sécurité ?

— « retour tardif de congés pris hors de France » (que va-t-il se passer pour les Noirs africains qui partent plusieurs mois tous les 4 ou 5 ans, pour les T.I. qui seront malades pendant leurs congés, ou qui simplement rateront leur avion ?).

En fait la politique est claire

Elle vise à instaurer les contrôles permanents, l'insécurité, à rendre la vie impossible aux T.I., à les empêcher de s'unir, de rejoindre les travailleurs français, à les forcer au départ.

Elle vise à diviser la classe ouvrière et donc à l'affaiblir en faisant porter la répression plus durement sur les T.I. qui seront contrôlés en permanence donc désignés comme coupables aux yeux des Français.

Plus besoin d'étoile jaune, la police fait déjà la chasse aux faciès dans la rue, dans le métro. Ces lois ne feront que renforcer les moyens dont elle dispose.

Le P.S.U. est fermement décidé à s'opposer à cette volonté de division des travailleurs par le racisme. Il appelle tous ses militants à susciter toutes les formes possibles de résistance : interventions lors des contrôles de police, motions, pétitions, délégations auprès des élus, dans la plus large unité possible.

# CALENDRIER POLITIQUE

## tribune hebdo socialiste

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Direction politique : Léo Goldberg  
 Secrétariat de rédaction : Pierre Estournel  
 Secrétariat : Marie Relandeau  
 Maquette et collaboration technique : Max Pagis  
 Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37  
 Directeur de la publication : Victor Leduc  
 Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris  
 Numéro de la commission paritaire : 37 392  
 Composition, photogravure, impression : S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05  
 Changement d'adresse : Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres poste.

## bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)  
 Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M.  Mme  Mlle

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Profession .....

Code postal ..... Ville .....

S'abonne pour 1 an  6 mois  (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire  postal  (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

## TRIBUNE socialiste

MENSUEL DE L'AUTOGESTION PSU

PARAITRA LE 16 JUIN

## TRIBUNE socialiste

MENSUEL DE L'AUTOGESTION PSU



## STAGES D'ETE AUX GUIONS (HAUTES-ALPES)

Deux stages d'une semaine chacun

1 - Du dimanche 19 août au samedi 25 août. Thème proposé : « Autogestion et pouvoir ».

2 - Du dimanche 26 août au samedi 1<sup>er</sup> septembre. Thème proposé : « Champ social et champ politique ».

3 - Du dimanche 19 août au samedi 25 août, stage animé par le secteur Femmes : Différence sexuelle et rapports sociaux.

Chaque stage pourra s'organiser en plusieurs groupes, les documents seront envoyés aux camarades inscrits avant le stage. Une plaquette plus détaillée est en préparation. Inscrivez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous sans oublier :  
 - de joindre 50 francs pour les frais d'inscription,  
 - de faire approuver vos candidatures par la fédération.  
 Les frais de stage sont à estimer à environ 400 francs.  
 Pour chaque stage, en vous inscrivant, vous recevrez tous les renseignements pratiques. N'hésitez pas à venir en famille.

Bulletin d'inscription (à retourner à P.S.U. - Stages d'été - 9 rue Borromée, 75015 Paris).

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Profession ..... Année de naissance .....

Date d'adhésion au PSU ..... Responsabilité .....

Syndicat ..... Accord de la fédération .....

Hébergement : vient seul - oui  - non  - (cocher)

Sinon, combien de personnes en plus :

adultes :

enfants :

Stage choisi : 1  - 2  - 3  (cocher)

## SAMEDI DANS LES CHARENTES

● Samedi 16 juin : Assemblée générale de la Fédération des Charentes ; à 16 h, à l'école de Saint-Laurent-de-la-Prée. C'est la dernière réunion avant les vacances : bilan de l'année, préparation de la rentrée. A 19 h : bouffe autogestionnaire ; chacun apporte un petit quelque chose.

## C.N.U.C.E.D.

● Lundi 18 juin à 19 h, salle des conférences de la C.G.T., 209, rue Lafayette, Paris 10<sup>e</sup> : Conférence de Pierre Gensous, secrétaire confédéral de la C.G.T., sur la 5<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

## HOMOSEXUELS DE DIJON

● Mardi 19 juin : 20 h 30, centre d'Animation Autogestionnaire, 12, rue du Champnot à Dijon, vous invite à débattre avec le groupe de libération Homosexuelle, de l'oppression, des luttes et du mouvement de libération des homosexuel(le)s.

## « AGRICULTURE ET SOLEIL » A MONTPELLIER

● 21-22 juin (Montpellier) : A l'U.S.T.L., place Eugène-Bataillon, un grand forum est organisé par les Amis de la Terre et des personnalités très officielles. On y débatera de l'autonomie énergétique en milieu rural, de l'« agriénergie », des formes et techniques nouvelles en agriculture...

## ENERGIES DOUCES ET MODE DE VIE

● Jeudi 21 juin (Toulouse, 22, rue des Fleurs) : A 20 h 30, débat organisé par la Convergence pour l'Autogestion, l'Occitanie et l'Ecologie sur le thème : énergies douces et mode de vie.

## GALA DE LA CONVERGENCE AUTOGESTIONNAIRE

● Vendredi 22 juin : La section de Martignes organise un gala, en soutien à la convergence autogestionnaire, avec J.-P. Fabre et Montjoia. Ouverture des portes à 19 h 30. Buffet, table de presse.

## RANDONNEE A VELO

● Samedi 23 juin (Issy-les-Moulineaux) : Les Amis de la Terre organisent une randonnée vélocypédique à l'occasion de la journée nationale du Soleil. Départ à 14 h au métro « Mairie d'Issy » ; arrivée à l'Observatoire de Meudon où se déroulera une animation sur les énergies alternatives ainsi que différents spectacles.

## VACANCES SYROS

REPOS ?  
 DETENTE ?  
 VOYAGE ?

A LA  
 LIBRAIRIE SYROS  
 9, rue Borromée, 75015

## LECTURE !

# 20 %

de réduction pour tout achat à partir de 100 F.

ROMANS - THEORIE - B.D. - POLITIQUE - FICTION - SOCIAL



## RANDONNEES PEDESTRES

● 23-24 juin (Alpes-Maritimes) : 23 juin : animation au refuge de « Neige et Merveilles » (Saint-Dalmas-de-Tende). 24 juin : quatre marches simultanées sur le col de Raus. Renseignements : Amis de la Terre, J. Delerue, 53, quai Bonaparte, 06500 Menton - Tél. : 35.65.58.

## FETES

● 23 et 24 juin (Beaumont en Artois) : Les 23 et 24 juin auront lieu deux fêtes à Beaumont en Artois, avec des animations, des spectacles, des expositions, etc. ; tout cela est organisé par les Amis de la Terre de La Gohelle et le journal Ch'gilibot. Patrick Font et Philippe Val, ainsi que Roger Mason, apporteront leur concours.

## FETE DE LA LIBRE EXPRESSION

● Dimanche 24 juin (Chelles) : Le dimanche 24 juin, de midi à 22 h, cette fête sera organisée par le comité autogestionnaire et écologique, soutenue par le P.S.U., la C.F.D.T. et les Amis de la Terre. Sont prévus : animation, musique, forums, théâtre de rue, bouffe. Cette fête aura lieu sur une colline que les organisateurs souhaitent protéger. On peut se renseigner auprès de Jean-Claude au 957.33.01.

## VACANCES A QUIMPER

● 2 dernières semaines de juin : Claude Lagadic, 2, allée Saint-Armel, 29000 Quimper, propose sa bicoque pendant les deux dernières semaines de juin à des militants P.S.U. ou à des sympathisants très proches. 200 F la semaine pour un type F5 avec tout le confort. A 12 km de la mer, à 4 km du centre ville.

## STAGE D'ANIMATEURS PAS CONS

● Du 26 au 31 juillet : Stage franco-allemand pour plus de

17 ans, organisé par le Comité Protestant des Centres de Vacances sur le thème : « les énergies douces et leur application pratique en centre de vacances, avec des enfants et des adolescents ». Renseignements : C.P.C.V., Délégation Saint-Prix, 7, rue du Château-de-la-Chasse, 95390 St-Prix. Tél. 416.56.66.

## ECOLE ET TIERS-MONDE

● 3-4-5 septembre (Rennes) : Le Centre de Rencontres et d'Echanges pour le Développement (C.R.E.D.) organise une session sur le thème « Ecole et Tiers-Monde ». Le Tiers-Monde est présent à l'école mais le thème n'est pas toujours facile à aborder... Renseignements : C.R.E.D., Centre aéré B. Soubirous, route de Châtillon-sur-Seiche, 35230 Rennes-Saint-Erblon.

## NI CANNES NI DEAUVILLE... DOUARNENEZ

● 3 au 9 septembre : 2<sup>e</sup> festival cinéma des minorités nationales. Nation indienne, peuple breton, au cinéma « Le Club » à Douarnenez. 3 types de films : des films réalisés par des indiens, des films sur les indiens, des films sur les luttes indiennes. Réservez votre semaine. Renseignements : Tél. (16-98) 92.10.07.

## COMMISSION NATIONALE ENTREPRISE

● 27-28 octobre : La Commission Nationale Entreprise se réunira les 27 et 28 octobre, vraisemblablement à Nancy. Les fédérations et régions devraient pouvoir préparer cette conférence en prévoyant des conférences régionales entreprises. Le secrétariat national entreprise apportera l'aide nécessaire, si besoin est, à ces conférences régionales. Le prévenir assez tôt.

## AUTCOLLANTS « PARE-SOLEIL »

● Le M.D.P.L. (Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté) met en vente un autocollant « pare-

soleil » pour pare-brise de voitures. 10 F pièce (+ 1,20 F de port). A commander au M.D.P.L., B.P. 2135 - 34026 Montpellier.

## « AMES CHARITABLES S'ABSTENIR »

● Un film super 8 réalisé par S. Mamou et des handicapés. « Ce film a été fait sans scénario, on a décidé un jour de prendre une caméra, de l'allumer et d'essayer d'exprimer et montrer tout ce qu'on vit et ressent dans une société de normes, de profit, d'exploitation ; société qui produit et rejette l'handicapé (e). » Location : 300 F la projection. S'adresser à Jean-Luc Héridel, 46, bd de Montaigne, 95200 Sarcelles. Tél. (1) 986.44.56.

## DEMANDE D'EMPLOI

● Deux animateurs socio-culturels, expérience de travail en Z.U.P. cherchent un emploi. Ecrire à Maguy Gillet, 6, rue Charles-Percier, 17000 La Rochelle.

## LA GUINGUETTE DE SURESNES

● Le n° 3 de la Guinguette de Suresnes vient de sortir. Un journal différent qui veut être l'écho de la vie des Suresnois. Un journal à contre-courant puisqu'il désire redonner vie à une banlieue trop triste. 4 F le n°. La Guinguette de Suresnes, B.P. 89 - 92153 Suresnes Cedex.

## Le N° 21 de « LUTTES » (mai-juin) est paru

Au sommaire : Un dossier S.N.C.F. et des échos concernant les luttes ouvrières, les immigrés, les femmes et le nucléaire. 24 pages - 4 F.

Le n° 22 (juillet) sortira avant la fin du mois de juin. La plupart de ses articles sont axés sur le contrôle ouvrier. 12 pages - 3 F.

Le n° 23 (août-septembre) sortira vers la mi-août. Le congrès de la C.F.D.T. sera son ossature principale.

## GUIDE DES VACANCES PAS CON

Claude-Marie VADROT  
 Illustrations de J.-P. Cagnat.

30 F  
 + 4 F de port.

## Syros

Je désire recevoir gratuitement « Syros Information », bulletin des Editions Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

NOM .....

ADRESSE .....

